

---

**Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement  
tenue le lundi 9 avril 2018 à 19 h  
815, rue Bel-Air, salle 02-101**

---

**MEMBRES DU CONSEIL D'ARRONDISSEMENT PRÉSENTS :**

M. Benoit Dorais, maire d'arrondissement (quitte la séance à 20 h 12)  
M. Craig Sauvé, conseiller de ville  
Mme Anne-Marie Sigouin, conseillère de ville  
Mme Sophie Thiébaud, conseillère d'arrondissement (dès 19 h 07)  
M. Alain Vaillancourt, conseiller d'arrondissement

**MEMBRES DE L'ADMINISTRATION MUNICIPALE PRÉSENTS :**

M. Babak Herischi, directeur d'arrondissement  
Mme Caroline Thibault, secrétaire d'arrondissement  
Mme Tonia Di Guglielmo, directrice – Services administratifs  
M. Claude Dubois, directeur – Travaux publics  
Mme Marie-Claude Leblanc, directrice - Culture, sports, loisirs et développement social  
M. Louis-Henri Bourque, chef de division Permis et inspections  
M. Sylvain Parent, commandant - Service de police de la Ville de Montréal, poste de quartier 15

---

**10.01 - Ouverture de la séance et constatation du quorum**

Le président déclare la séance ouverte à 19 h 05.

---

**CA18 22 0094**

**Adoption de l'ordre du jour de la séance du conseil d'arrondissement**

Il est proposé par Craig Sauvé

appuyé par Alain Vaillancourt

ET RÉSOLU :

De retirer l'item suivant de l'ordre du jour :

40.05 - Adoption - Règlement modifiant le Règlement sur l'occupation du domaine public à l'égard de l'arrondissement du Sud-Ouest (RCA16 22003) afin d'ajouter certaines conditions aux permis pour café-terrasse (dossier 1186347008)

Et d'adopter l'ordre du jour avec la modification proposée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10.02

---

**CA18 22 0095**

**Approbation des procès-verbaux des séances du conseil d'arrondissement tenues le 2 mars 2018, à 13 h et le 12 mars 2018, à 19 h**

Il est proposé par Craig Sauvé

appuyé par Sophie Thiébaud

ET RÉSOLU :

Que les procès-verbaux des séances du conseil d'arrondissement tenues le 2 mars 2018, à 13 h et le 12 mars 2018, à 19 h, soient approuvés tel que soumis.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10.03

---

#### **10.04 - Période de commentaires des élus**

##### **Le maire Dorais aborde les sujets suivants :**

1. Évènement tragique de Humboldt : pensées pour les familles endeuillées;
2. Lancement du conseil jeunesse du Sud-Ouest ce jour. Les membres du conseil jeunesse seront officiellement nommés au C.A. de juin;
3. Dossier en 12.01 - adoption du Plan de développement urbain, économique et social (PDUES) : exercice de grande mobilisation avec une participation citoyenne importante, plan innovateur, document complet prochainement mis en ligne, félicitations à la direction de l'aménagement, plus spécialement à l'équipe de Louis-Henri Bourque pour leur excellent travail dans ce dossier.

##### **Le conseiller Vaillancourt aborde les sujets suivants :**

1. Dossier en 12.01 - PDUES : merci à l'équipe de M. Bourque pour leur bon travail, le PDUES favorise le décloisonnement des quartiers;
2. Dossier en 20.02 : le parc Edouard-Fabre est une belle réalisation;
3. Félicitations à tous les jeunes qui ont participé aux Jeux de Montréal;
4. Invitation aux citoyens à prendre connaissance des dates des corvées de propreté à Montréal, sur le site web de la Ville;
5. Condoléances aux familles en deuil suite à la tragédie de Humboldt.

##### **La conseillère Sigouin aborde les sujets suivants :**

1. Dossier en 12.01 - PDUES : le plan comporte plusieurs orientations, dont la mobilité, le verdissement et la mise en valeur du patrimoine, le plan permettra la revitalisation de certains secteurs et l'amélioration de l'offre en habitation;
2. Commission sur la culture, le patrimoine et les sports : consultation publique en mai prochain concernant le Plan d'action du sport et du plein air urbain;
3. Dossier en 40.06 – 1720, rue du Canal : le projet adopté ce soir est le même projet qui avait été présenté en 2012;
4. 3 mai : concert de l'Orchestre national jazz de Montréal à la Maison de la culture Marie-Uguay;
5. 14 avril : tournoi d'improvisation à la Maison de la culture;
6. Nouveau répertoire des artistes et des lieux de production culturelle accessible en ligne.

##### **Le conseiller Sauvé Aborde les sujets suivants :**

1. Dossier en 12.01 – PDUES : félicitations à M. Bourque, lien fédérateur entre les quartiers, amélioration de la sécurité des intersections;
2. Transport actif : retour sur la rencontre qui s'est tenue avec le représentant de ce dossier du comité exécutif;
3. 30<sup>e</sup> anniversaire de Prévention Sud-Ouest et salue la présence de ses représentants dans la salle.

##### **La conseillère Thiébaud aborde les sujets suivants :**

1. Remercie la direction des travaux publics pour leurs efforts en développement durable et encouragements à poursuivre en ce sens;
  2. Importance de la collecte brune et de la façon dont nous gérons les déchets domestiques;
  3. 22 avril : Jour de la Terre et interdiction des sacs de plastique à Montréal;
  4. 9 mai : rendez-vous pour les parcs dans Griffintown.
-

## **10.05 - Période de questions et commentaires du public**

### **Madame Shannon Franssen : PDUES Turcot :**

Madame exprime ses craintes à l'effet que le PDUES contribue à la gentrification de Saint-Henri plutôt que de répondre aux besoins de base des citoyens du quartier. Elle demande si le PDUES prévoit des mesures pour la construction d'un minimum de 500 logements sociaux et si la Ville souhaite se porter acquéreur du terrain de la compagnie Canada Malting dans le but d'en faire un site dédié à un projet entièrement communautaire.

Le maire Dorais répond.

Question répondue sur place.

### **Pierre Séguin : stationnement sur la rue de Châteauguay**

Monsieur s'interroge sur la solution proposée de vignettes de stationnement dans le secteur de la rue de Châteauguay. Il mentionne que cela pourrait avoir des impacts néfastes, notamment sur les visiteurs du centre pour les aînés dans le secteur.

Le maire Dorais répond.

Question répondue sur place.

### **Sylvain Milot : PIIA - 1716, rue Leprohon**

Monsieur n'est pas d'accord avec la position du CCU quant à sa demande dans le cadre du règlement sur les PIIA et de son projet pour l'immeuble du 1716 rue Leprohon.

La conseillère Sigouin répond.

Le maire offre au requérant de différer l'adoption du point 40.13 de l'ordre du jour.

Question répondue sur place.

### **Louise Bédard : 1720, rue du Canal**

Madame veut savoir si le permis de construction qui sera émis respectera les normes du PPCMOI de 2010.

Le maire et le directeur Villeneuve répondent.

Suivi à faire par la Direction de l'aménagement urbain et du patrimoine : communiquer avec la citoyenne pour lui donner des précisions.

### **Jean-Michel Comeau : 1720, rue du Canal**

Monsieur demande si l'arrondissement peut intervenir sur les méthodes de construction et assurer une surveillance de chantier appropriée pour éviter que le pilonnage soit la méthode utilisée puisque l'immeuble qu'il habite est voisin et qu'il craint les effets sur le bâtiment (comme des fissures)

Le maire et le directeur Villeneuve répondent.

Question répondue sur place.

---

## **CA18 22 0096**

### **Période de questions et commentaires du public**

Il est proposé par Craig Sauvé

appuyé par Sophie Thiébaud

ET RÉSOLU :

De prolonger la période de questions et commentaires du public pour une durée de 30 minutes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10.05

---

Le maire Dorais quitte la séance à 20 h 12.

Le maire suppléant Vaillancourt préside la séance dès 20 h 12.

---

#### **10.05 - Période de questions et commentaires du public**

##### **Christophe Marcelin : 1720, rue du Canal**

Monsieur demande quelle supervision l'arrondissement effectuera lors des travaux de construction, afin notamment de surveiller la vibration et le bruit.

M. Villeneuve répond.

Question répondue sur place.

##### **François Arteau : voie Camilien-Houde**

Concernant la voie Camilien-Houde sur le Mont-Royal, monsieur souhaite savoir si la consultation publique, eu égard au projet pilote en cours, aura un réel impact.

Le maire suppléant Vaillancourt répond.

Question répondue sur place.

##### **Ron Diamond : rue de Courcelles et Saint-Jacques**

Monsieur souhaite savoir si l'étude de circulation faite par l'administration précédente concernant la rue de Courcelles, à l'intersection de la rue Saint-Jacques) sera rendue publique.

Le maire suppléant Vaillancourt et le directeur Villeneuve répondent.

Suivi à faire par la Direction de l'aménagement urbain et du patrimoine : communiquer avec le citoyen pour lui donner des précisions

---

#### **10.06 - Dépôt du rapport de suivi des requêtes de citoyens**

Le maire suppléant rappelle que le rapport est versé sur le site internet de l'arrondissement.

---

#### **10.07 - Calendrier des commissions du conseil municipal et du conseil d'agglomération - CA**

Le maire suppléant fait la lecture des commissions qui siégeront au mois d'avril.

---

#### **10.08 - Dossiers concernant l'arrondissement inscrits au conseil municipal et au conseil d'agglomération**

Le maire suppléant mentionne les dossiers concernant l'arrondissement qui sont inscrits pour adoption par le conseil municipal ou le conseil d'agglomération au mois de mars.

---

#### **10.09 - Commentaires du public - Demande d'autorisation, en vertu du Règlement sur les usages conditionnels de l'arrondissement du Sud-Ouest (RCA10 22016), d'un nombre de logements inférieur au nombre minimal prescrit pour le bâtiment sis au 5257, rue Sainte-Marie (dossier en 40.01)**

Aucun commentaire.

---

#### **CA18 22 0097**

#### **Proclamation de la Semaine de l'action bénévole du 15 au 21 avril 2018**

Considérant que la Semaine de l'action bénévole est un moyen privilégié de promouvoir l'action bénévole auprès de la population et de saluer l'oeuvre de milliers de personnes engagées auprès de leur collectivité;

Considérant que l'arrondissement du Sud-Ouest veut souligner l'apport essentiel de tous les bénévoles de l'arrondissement qui, par leur implication, contribuent à l'amélioration de la qualité de vie de nos citoyens;

Considérant que la traditionnelle soirée hommage aux bénévoles du Sud-Ouest reconnaît la contribution de nombreuses personnes qui donnent généreusement de leur temps aux organismes partenaires pour soutenir les sports, les loisirs, la culture, le développement social, le développement urbain et l'amélioration de l'environnement;

Le maire suppléant proclame que la semaine du 15 au 21 avril 2018 sera la Semaine de l'action bénévole sous le thème *Bénévoles : créateurs de richesse*, afin de rendre hommage aux bénévoles œuvrant dans l'arrondissement du Sud-Ouest.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10.10

---

**CA18 22 0098**

**Adoption du Plan de développement urbain, économique et social (PDUÉS) pour les quartiers aux abords de l'échangeur Turcot (dossier 1180511002)**

Il est proposé par Alain Vaillancourt

appuyé par Anne-Marie Sigouin

ET RÉSOLU :

De recommander au conseil municipal :

D'adopter le Plan de développement urbain, économique et social (PDUÉS) pour les quartiers aux abords de l'échangeur Turcot.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

12.01 1180511002

---

**CA18 22 0099**

**Autorisation d'une dépense maximale de 8 508 150 \$ et octroi d'un contrat à Construction Bau-Val inc., au montant de 8 325 000 \$, pour la réalisation des travaux de réfection et construction des trottoirs, chaussées et saillies sur diverses rues de l'arrondissement du Sud-Ouest (dossier 1187208001)**

Il est proposé par Alain Vaillancourt

appuyé par Craig Sauvé

ET RÉSOLU :

D'autoriser une dépense de 8 508 150 \$, pour la réfection et construction de trottoirs, chaussées et saillies sur diverses rues de l'arrondissement, comprenant tous les frais accessoires, le cas échéant;

D'octroyer le contrat à Construction Bau-Val inc., soit un montant de 8 325 000 \$, conformément aux documents de l'appel d'offres;

Et d'imputer cette dépense conformément aux informations inscrites à l'intervention financière. Cette dépense sera assumée à hauteur de 1 602 549,70 \$ par l'arrondissement, à hauteur de 6 831 922,42 \$ par le Service des infrastructures, de la voirie et des transports (SIVT) et à hauteur de 73 677,88 \$ par la Direction de la gestion stratégique des réseaux d'eau (DGSRE).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

20.01 1187208001

---

**CA18 22 0100**

**Autorisation d'une dépense maximale de 350 319,97 \$ et octroi d'un contrat à l'entreprise 2633-2312 Québec inc. (Arthier), au montant de 320 987,21 \$, pour les travaux d'aménagement au parc Édouard-Fabre (dossier 1186427002)**

Il est proposé par Anne-Marie Sigouin

appuyé par Alain Vaillancourt

ET RÉSOLU :

Autoriser une dépense maximale de 350 319,97 \$ pour les travaux d'aménagement au parc Édouard-Fabre;

D'octroyer le contrat à l'entreprise 2633-2312 Québec inc. (Arthier), au montant de 320 987,21 \$, conformément aux documents de l'appel d'offres;

Et d'imputer cette dépense conformément aux informations inscrites à l'intervention financière. Cette dépense sera entièrement assumée par l'arrondissement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

20.02 1186427002

---

Il est proposé par la conseillère Anne-Marie Sigouin, appuyé par la conseillère Sophie Thiébaud, de réunir pour fins d'études les articles 20.03 à 20.05 de l'ordre du jour.

---

**CA18 22 0101**

**Approbation d'une entente entre la Ville de Montréal et le Regroupement des éco-quartiers et octroi d'une contribution financière de 3 000 \$ pour le projet de Patrouille verte de sensibilisation environnementale, pour l'année 2018 (dossier 1187823002)**

Il est proposé par Anne-Marie Sigouin

appuyé par Sophie Thiébaud

ET RÉSOLU :

D'approuver une entente entre la Ville de Montréal et le Regroupement des éco-quartiers, laquelle se termine le 31 août 2018, pour réaliser des interventions en gestion des matières résiduelles, dans le cadre du projet de « Patrouille verte de sensibilisation environnementale pour l'année 2018 »;

D'octroyer à l'organisme, une contribution financière non récurrente de 3 000 \$, payable en deux versements, soit un premier versement de 2 700 \$ à la remise du plan d'action annuel et un deuxième versement de 300 \$ à la remise du rapport final;

Et d'imputer cette dépense conformément aux informations inscrites à l'intervention financière. Cette dépense sera entièrement assumée par l'arrondissement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

20.03 1187823002

---

**CA18 22 0102**

**Approbation d'une convention et octroi d'une contribution financière non récurrente de 15 000 \$ au Centre culturel Georges-Vanier, pour l'année 2018 (dossier 1186901003)**

Il est proposé par Anne-Marie Sigouin

appuyé par Sophie Thiébaud

ET RÉSOLU :

D'approuver la convention entre la Ville de Montréal et le Centre culturel Georges-Vanier, laquelle se termine le 31 décembre 2018, pour la complétude du plan d'action et le maintien de l'offre de services en matière d'activités culturelles et de pratique culturelle amateur.

D'octroyer au Centre culturel Georges-Vanier, une contribution financière non récurrente de 15 000 \$ pour l'année 2018, payable en un seul versement, dans les 30 jours suivants la signature du présent protocole.

Et d'imputer cette dépense conformément aux informations inscrites à l'intervention financière. Cette dépense sera entièrement assumée par l'arrondissement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

20.04 1186901003

---

**CA18 22 0103**

**Addenda - Approbation d'une convention et octroi d'une contribution financière supplémentaire de 40 000 \$ à Concertation Ville-Émard/Côte St-Paul, pour l'année 2017-2018, dans le cadre du Fonds d'initiative et de rayonnement de la Métropole (FIRM), en soutien à la stratégie de revitalisation urbaine intégrée (RUI), pour la réalisation du plan d'action du projet « Démarche de RUI-Opération GALT 2017 » (dossier 1175111009)**

Il est proposé par Anne-Marie Sigouin

appuyé par Sophie Thiébaud

ET RÉSOLU :

D'approuver la convention entre la Ville de Montréal et l'organisme Concertation Ville-Émard/Côte St-Paul, établissant les modalités et conditions de versement de ces soutiens financiers;

D'approuver une contribution financière supplémentaire de 40 000 \$ à Concertation Ville-Émard/Côte St-Paul, pour l'année 2017-2018, dans le cadre du Fonds d'initiative et de rayonnement de la Métropole (FIRM), en soutien à la stratégie de revitalisation urbaine intégrée (RUI), pour la réalisation du plan d'action du projet « Démarche de RUI-Opération GALT 2017 »;

Et d'imputer cette dépense conformément aux informations inscrites à l'intervention financière. Cette dépense sera entièrement assumée par l'agglomération.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

20.05 1175111009

---

**CA18 22 0104**

**Octroi, à la demande des élus, de contributions financières non récurrentes au montant de 3 395 \$ à divers organismes œuvrant au sein de l'arrondissement (dossier 1187859003)**

Il est proposé par Alain Vaillancourt

appuyé par Sophie Thiébaud

ET RÉSOLU :

D'octroyer des contributions financières non récurrentes totalisant 3 395 \$ aux organismes énumérés ci-dessous, au montant indiqué en regard de chacun d'eux :

Organismes	Activités	Montants
<b>L'Arche-Montréal inc.</b>	Achat de 5 billets pour l'événement bénéfice (souper spaghetti) du 12 mai 2018	<b>125 \$</b>
<b>Fonds 1804 pour la persévérance scolaire</b>	2 bourses de 250 \$ qui seront remises à des jeunes du secondaire lors du Gala de la persévérance scolaire le 3 juin 2018	<b>500 \$</b>
<b>Fondation du Cégep André-Laurendeau</b>	1 bourse qui sera remise à un étudiant lors du Gala du mérite scolaire 2017-2018	<b>500 \$</b>
<b>Clinique communautaire de Pointe-Saint-Charles</b>	9 <sup>e</sup> édition de « Moi j'décroche mon diplôme »	<b>100 \$</b>
<b>Fondation des résidences Mance-Décary</b>	Achat de 5 billets pour l'événement bénéfice Showtime du 20 juin 2018	<b>150 \$</b>
<b>École Saint-Jean-de-Matha</b>	Activité de robotique	<b>500 \$</b>
<b>Le Garde-Manger Pour Tous</b>	Achat de 1 billet pour l'événement bénéfice du 29 mai 2018	<b>150 \$</b>

<b>École Saint-Jean-de-Matha</b>	Impression de pancartes pour le trajet du Trotibus	<b>120 \$</b>
<b>Centre de Loisirs Monseigneur Pigeon</b>	Organisation du brunch du temps des sucres 2018	<b>200 \$</b>
<b>Club Optimiste St-Paul Montréal inc.</b> (50-843)	Achat de 3 billets pour la 14 <sup>e</sup> édition du souper Homard Roast-beef du 25 mai 2018	<b>300 \$</b>
<b>École Coeur-Immaculé-de-Marie</b>	Sortie scolaire à la Maison amérindienne de Saint-Hilaire	<b>500 \$</b>
<b>Association Bangladesh Greater Noakhali</b>	Réalisation de la fête nationale	<b>250 \$</b>

Et d'imputer ces dépenses conformément aux informations inscrites à l'intervention financière. Ces dépenses seront entièrement assumées par l'arrondissement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

20.06 1187859003

---

#### CA18 22 0105

#### Dépôt du rapport du directeur faisant état des décisions déléguées pour la période du 1<sup>er</sup> au 28 février 2018 (dossier 1185106004)

Il est proposé par Alain Vaillancourt

appuyé par Sophie Thiébaud

ET RÉSOLU :

De prendre acte du dépôt du rapport du directeur de l'arrondissement faisant état, pour la période du 1<sup>er</sup> au 28 février 2018, des décisions prises dans l'exercice des pouvoirs délégués par le conseil d'arrondissement, en vertu du Règlement intérieur du conseil d'arrondissement du Sud-Ouest sur la délégation de pouvoirs aux fonctionnaires et employés (RCA14 22009).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

30.01 1185106004

---

#### CA18 22 0106

#### Proposition au Conseil municipal de la Ville de Montréal, en vertu de l'article 85 alinéa 2 de la Charte de la Ville de Montréal, de prendre en charge la réalisation du projet de reconstruction de la rue Rose-de-Lima, entre les rues Saint-Jacques et Saint-Antoine (dossier 1186446001)

Il est proposé par Craig Sauvé

appuyé par Sophie Thiébaud

ET RÉSOLU :

De proposer au conseil municipal de la Ville de Montréal, en vertu de l'article 85 alinéa 2 de la Charte de la Ville de Montréal, de prendre en charge la réalisation du projet de voirie sur la rue Rose-de-Lima, entre les rues Saint-Jacques et Saint-Antoine.

Et de transmettre une copie de cette résolution au Service des Infrastructures, de la Voirie et des transports (SIVT).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

30.02 1186446001

---

#### CA18 22 0107

#### Entériner la création du « conseil jeunesse du Sud-Ouest » (dossier 1185111005)

Considérant l'intérêt de l'arrondissement pour encourager la participation citoyenne au sein de la démocratie municipale et pour se doter d'un organe consultatif pour les enjeux qui touchent la jeunesse;



Il est proposé par Craig Sauvé  
appuyé par Anne-Marie Sigouin

ET RÉSOLU :

De recommander au conseil d'arrondissement d'entériner la constitution du conseil jeunesse du Sud-Ouest.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ  
30.03 1185111005

---

#### CA18 22 0108

**Autorisation, en vertu du Règlement sur les usages conditionnels (RCA10 22016), d'un nombre de logements inférieur au nombre minimal prescrit pour le bâtiment sis au 5257, rue Sainte-Marie (dossier 1186347005)**

Il est proposé par Anne-Marie Sigouin  
appuyé par Alain Vaillancourt

ET RÉSOLU :

D'autoriser, en vertu du Règlement sur les usages conditionnels (RCA10 22016), un seul logement pour le bâtiment sis au 5257, rue Sainte-Marie.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ  
40.01 1186347005

---

#### CA18 22 0109

**Addenda - Adoption du second projet - Règlement modifiant le Règlement d'urbanisme de l'arrondissement du Sud-Ouest (01-280) afin d'actualiser certaines dispositions (dossier 1186347001)**

Considérant l'avis de motion et l'adoption du premier projet de règlement lors de la séance du conseil d'arrondissement du 12 mars 2018;

Considérant la consultation publique tenue le 28 mars 2018.

Il est proposé par Craig Sauvé  
appuyé par Anne-Marie Sigouin

ET RÉSOLU :

D'adopter le second projet de Règlement modifiant le Règlement d'urbanisme de l'arrondissement du Sud-Ouest (01-280) afin d'actualiser certaines dispositions.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ  
40.02 1186347001

---

#### CA18 22 0110

**Adoption - Règlement modifiant le Règlement sur le comité consultatif d'urbanisme de l'arrondissement du Sud-Ouest (RCA10 22012) (dossier 1186347006)**

Considérant qu'un avis de motion du présent règlement a été donné lors de la séance du conseil d'arrondissement du 12 mars 2018;

Considérant que le projet de règlement a été déposé lors de la séance du conseil d'arrondissement du 12 mars 2018.

Il est proposé par Anne-Marie Sigouin  
appuyé par Sophie Thiébaud

ET RÉSOLU :

Que le conseil d'arrondissement adopte le Règlement modifiant le Règlement sur le comité consultatif d'urbanisme de l'arrondissement du Sud-Ouest (RCA10 22012), qu'il soit numéroté RCA18 22006 et qu'il soit promulgué conformément à la loi.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

40.03 1186347006

---

**CA18 22 0111**

**Adoption - Règlement sur la rémunération additionnelle des conseillers d'arrondissement du Sud-Ouest occupant la fonction de maire suppléant (dossier 1187279002)**

Considérant qu'un avis de motion du présent règlement a été donné lors de la séance du conseil d'arrondissement du 12 mars 2018;

Considérant que le projet de règlement a été déposé lors de la séance du conseil d'arrondissement du 12 mars 2018.

Il est proposé par Anne-Marie Sigouin

appuyé par Craig Sauvé

ET RÉSOLU :

Que le conseil d'arrondissement adopte le Règlement sur la rémunération additionnelle des conseillers d'arrondissement du Sud-Ouest occupant certaines fonctions, qu'il soit numéroté RCA18 22007 et qu'il soit promulgué conformément à la loi.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

40.04 1187279002

---

Il est proposé par le conseiller Craig Sauvé, appuyé par la conseillère Anne-Marie Sigouin, de réunir pour fins d'études les articles 40.06 et 40.07 de l'ordre du jour.

---

**CA18 22 0112**

**Adoption d'un premier projet - Projet particulier de construction visant la modification de la résolution CA10 220437 autorisant le bâtiment sis au 1720, rue du Canal (dossier 1186347011)**

Il est proposé par Craig Sauvé

appuyé par Anne-Marie Sigouin

ET RÉSOLU :

D'adopter, en vertu du Règlement sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble, le premier projet de résolution modifiant la résolution CA10 220437 pour l'immeuble sis au 1720, rue du Canal et portant les numéros de lot 4 936 942, 1 852 736, 2 994 291 et 4 936 943 (cadastre du Québec) selon les autorisations énumérées ci-dessous et malgré la réglementation applicable :

Autorisation :

- D'autoriser la construction de l'immeuble sur plusieurs lots.

Nonobstant les exceptions ci-dessus décrites, le projet devra se conformer en tout point à la réglementation applicable;

Un permis de construction autorisant les travaux visés par la présente résolution devra être émis dans les 60 mois suivant l'entrée en vigueur de la présente résolution. En cas de non-respect de cette exigence, les autorisations prévues à la présente résolution seront nulles et sans effet.

Et que la consultation publique requise soit tenue le 30 avril 2018 à 19 h à la salle du conseil d'arrondissement sise au 815, rue Bel-Air.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

40.06 1186347011

---

**CA18 22 0113**

**Adoption d'un premier projet - Projet particulier de construction d'un immeuble de 5 logements et de 3 étages au 2056, rue Saint-Antoine Ouest (dossier 1186347009)**

Il est proposé par Craig Sauvé

appuyé par Anne-Marie Sigouin

ET RÉSOLU :

D'adopter, en vertu du Règlement sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (RCA04 22003), le premier projet de résolution autorisant un projet de construction au 2056, rue Saint-Antoine Ouest selon les autorisations énumérées ci-dessous et malgré la réglementation applicable :

Autorisations :

- D'autoriser la construction d'un bâtiment ayant un taux d'implantation maximal de 75 %;
- D'exempter l'obligation de fournir du stationnement.

Nonobstant les exceptions ci-dessus décrites, le projet devra se conformer en tout point à la réglementation applicable;

Un permis de construction autorisant les travaux visés par la présente résolution devra être émis dans les 60 mois suivant l'entrée en vigueur de la présente résolution. En cas de non respect de cette exigence, les autorisations prévues à la présente résolution seront nulles et sans effet.

Et que la consultation publique requise soit tenue le 30 avril 2018 à 18 h 30 à la salle du conseil d'arrondissement sise au 815, rue Bel-Air.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

40.07 1186347009

---

Le conseiller Sauvé quitte son siège à 20 h 43.

---

Il est proposé par la conseillère Sophie Thiébaud, appuyé par la conseillère Anne-Marie Sigouin, de réunir pour fins d'études les articles 40.08 à 40.10 de l'ordre du jour.

---

**CA18 22 0114**

**Ordonnance - Autorisation d'une exemption tarifaire pour l'occupation du domaine public aux fins de cafés-terrasses pour le tronçon de la rue Notre-Dame Ouest situé entre l'avenue Atwater et la rue Saint-Augustin (dossier 1186347012)**

Il est proposé par Sophie Thiébaud

appuyé par Anne-Marie Sigouin

ET RÉSOLU :

D'édicter, en vertu de l'article 70 du Règlement sur les tarifs (RCA17 22016, exercice financier 2018)), une ordonnance autorisant une exemption tarifaire pour l'occupation du domaine public aux fins de cafés-terrasses pour le tronçon de la rue Notre-Dame Ouest, situé entre l'avenue Atwater et la rue Saint-Augustin.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

40.08 1186347012

---

**CA18 22 0115****Ordonnances - Événements publics (dossier 1186748003)**

Il est proposé par Sophie Thiébaud

appuyé par Anne-Marie Sigouin

**ET RÉSOLU :**

D'édicter les ordonnances nécessaires pour l'événement suivant, conformément aux informations inscrites au dossier décisionnel :

<b>Événements</b>	<b>Lieux</b>	<b>Dates</b>
Faites un pas vers les jeunes	Parc Angrignon - site les étangs	6 mai 2018 de 8 h à 14 h
Exposition d'art extérieure	Parc des Meubliers	12 et 13 mai 2018 (remis aux 19 et 20 mai en cas de pluie) de 9 h à 20 h
Journée familial (canards)	Parc St-Paul et sur la rue Brisset, entre les rues Champigny et Le Caron	19 mai 2018 de 11 h à 18 h 30
Festi-Pointe	Parc Le Ber et sur l'avenue Ash, entre les rues Le Ber et Dick-Irvin	21 mai 2018 de 12 h à 17 h
Marche de l'espoir de Montréal	Parc Angrignon - site les étangs	27 mai 2018 de 8 h à 13 h
Lobster Clam Jam	Parc de l'ancienne-cour-de-triage	27 mai 2018 de 12 h à 21 h
Plaza Monk tu m'animes	Parc Garneau Rue du Parc Garneau, entre le boulevard Monk et la rue Briand Rue Springland, entre le boulevard Monk et la rue Beaulieu	2 juin 2018 de 11 h à 17 h
Fête des voisins rue Coursol	Sur la rue Coursol, entre le boulevard Georges-Vanier et la rue du Dominion	8 juin 2018 de 17 h à 23 h; 9 et 10 juin 2018 de 8 h à 23 h 59
La «Run» de pain	Parcours selon l'itinéraire suivant : départ maison Saint-Gabriel, rue de Dublin, rue Wellington, rue Fortune, rue Favard, rue Charon, rue Le Ber, rue Bourgeois, rue Wellington, rue Sainte-Madeleine, rue Le Ber, rue de la Congrégation, rue Wellington, rue du Parc-Marguerite-Bourgeois, rue Favard	Tous les samedis du 16 juin au 8 septembre 2018 de 8 h 30 à 12 h
Fête Nationale du Québec 2018	Parc Vinet	24 juin 2018 de 12 h à 19 h
Théâtre La Roulotte	Carré d'Hibernia	27 juin 2018 de 19 h à 20 h 30
Théâtre La Roulotte	Parc Campbell-Ouest	3 juillet 2018 de 19 h à 20 h 30
Théâtre La Roulotte	Square Sir-George-Étienne-Cartier	20 juillet 2018 de 19 h à 20 h 30
Série au Square Sir-George-Étienne-Cartier	Square Sir-George-Étienne-Cartier	4 juillet 2018 de 19 h à 20 h 30 11 juillet 2018 de 18 h 30 à 20 h 18 juillet 2018 de 19 h à 20 h 45 25 juillet 2018 de 19 h à 20 h 30 1 <sup>er</sup> août 2018 de 16 h 30 à 20 h; 8 août 2018 de 19 h à 20 h 30

Série au Carré d'Hibernia	Carré d'Hibernia	27 juillet 2018 de 19 h à 20 h 30 3 août 2018 de 18 h 30 à 19 h 30
Concert Campbell	Square Sir-George-Étienne-Cartier	15 août 2018 de 19 h à 20 h 30

En vertu des règlements suivants :

- Règlement sur le bruit (R.R.V.M., chapitre B-3, article 20);
- Règlement d'urbanisme (01-280, chapitre IV, article 531 (1<sup>o</sup>), (3<sup>o</sup>));
- Règlement concernant la paix et l'ordre sur le domaine public (R.R.V.M., chapitre P-1, article 8);
- Règlement sur la circulation et le stationnement (R.R.V.M., chapitre C-4.1 article 3, alinéa 8);
- Règlement sur les véhicules hippomobiles (R.R.V.M., chapitre V-1, article 22).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

40.09 1186748003

### CA18 22 0116

**Ordonnance - Autorisation pour la tenue des événements « C2MTL » du 23 au 25 mai 2018 et du Sommet de la mobilité durable « Movin'On » du 30 mai au 1<sup>er</sup> juin 2018 (dossier 1187654001)**

Il est proposé par Sophie Thiébaud

appuyé par Anne-Marie Sigouin

ET RÉSOLU :

D'édicter les ordonnances nécessaires pour l'événement suivant, conformément aux informations inscrites au dossier décisionnel :

Événements	Lieux	Dates
C2MTL et Movin'On	Parc des Meubliers Rue Canning, entre les rues Notre-Dame Ouest et William; Rue William, entre les rues Canning et Chatham; Rue Chatham, entre les rues Payette et William; Rue Hunter, entre les rues Canning et Chatham	C2MTL : du 23 mai au 25 mai 2018, de 0 h 00 à 23 h 59  Movin'On : du 30 mai au 1 <sup>er</sup> juin 2018, de 0 h 00 à 23 h 59

En vertu des règlements suivants :

- Règlement sur le bruit (R.R.V.M., chapitre B-3, article 20);
- Règlement d'urbanisme (01-280, chapitre IV, article 531 (1<sup>o</sup>), (3<sup>o</sup>));
- Règlement sur les tarifs (exercice financier 2018) (RCA17 22016, article 70);
- Règlement sur la circulation et le stationnement (R.R.V.M., chapitre C-4.1 article 3, alinéa 8).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

40.10 1187654001

Il est proposé par la conseillère Anne-Marie Sigouin, appuyé par le conseiller Alain Vaillancourt, de réunir pour fins d'études les articles 40.11 à 40.15 de l'ordre du jour.

### CA18 22 0117

**Approbation de plans (PIIA) - Projet de transformation de l'immeuble situé au 2580, rue du Centre (dossier 1184824005)**

Il est proposé par Anne-Marie Sigouin

appuyé par Alain Vaillancourt

ET RÉSOLU :

D'approuver, conformément au Règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA), les plans préparés par François Martineau, architecte, déposés et estampillés en date du 5 février 2018 et du 27 mars 2018 par la Direction de l'aménagement urbain et du patrimoine, accompagnant une demande de permis de transformation du bâtiment situé 2580, rue du Centre.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ  
40.11 1184824005

---

**CA18 22 0118**

**Approbation de plans (PIIA) - Projet de construction pour l'immeuble situé au 1306, rue Basin (dossier 1183459003)**

Il est proposé par Anne-Marie Sigouin

appuyé par Alain Vaillancourt

ET RÉSOLU :

D'approuver, conformément au Règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA), les plans préparés par Stéphane Lessard, architecte, déposés et estampillés en date du 4 avril 2018 par la Direction de l'aménagement urbain et du patrimoine, accompagnant une demande de permis permettant la construction de l'immeuble situé au 1306, rue Basin.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ  
40.12 1183459003

---

**CA18 22 0119**

**Addenda - Approbation de nouveaux plans (PIIA) - Projet de transformation de l'immeuble situé au 1716, rue Leprohon (dossier 1154824007)**

Il est proposé par Anne-Marie Sigouin

appuyé par Alain Vaillancourt

ET RÉSOLU :

D'approuver, conformément au Règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA), les nouveaux plans préparés par Mélanie Pothier - Technologue, déposés et estampillés en date du 16 novembre 2017 et du 3 avril 2018 par la Direction de l'aménagement urbain et du patrimoine, accompagnant une demande de permis pour la transformation du bâtiment situé au 1716, rue Leprohon.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ  
40.13 1154824007

---

**CA18 22 0120**

**Addenda - Approbation de nouveaux plans (PIIA) - Projet de transformation de l'immeuble situé au 5750, rue Beaulieu (dossier 1164824025)**

Il est proposé par Anne-Marie Sigouin

appuyé par Alain Vaillancourt

ET RÉSOLU :

D'approuver, conformément au Règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA), les nouveaux plans préparés par Gilla Geiger, architecte, déposés et estampillés en date du 28 mars et du 4 avril 2018 par la Direction de l'aménagement urbain et du patrimoine, accompagnant une demande de permis de construction du bâtiment situé au 5750, rue Beaulieu.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ  
40.14 1164824025

---

**CA18 22 0121****Addenda - Approbation de nouveaux plans (PIIA) - Projet de construction de l'immeuble situé au 5655, rue Briand (dossier 1184824002)**

Il est proposé par Anne-Marie Sigouin

appuyé par Alain Vaillancourt

ET RÉSOLU :

D'approuver, conformément au Règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA), les nouveaux plans préparés par Francis Martel-Labrecque, architecte, déposés et estampillés en date du 29 mars et du 4 avril 2018 par la Direction de l'aménagement urbain et du patrimoine, accompagnant une demande de permis de construction du bâtiment situé au 5655, rue Briand.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

40.15 1184824002

---

Le conseiller Sauvé reprend son siège à 20 h 46.

---

**CA18 22 0122****Modification d'espaces de stationnement tarifés sur la rue Notre-Dame Ouest, entre la rue Saint-Augustin et l'avenue Atwater, et installation d'espaces de stationnement tarifés sur l'avenue Greene et les rues Bourget, Saint-Augustin et Turgeon (dossier 1187365002)**

Il est proposé par Craig Sauvé

appuyé par Sophie Thiébaud

ET RÉSOLU :

D'installer des panneaux de signalisation de stationnement limité à 15 minutes, de 9 h à 18 h, du lundi au samedi, sur une distance de 6 mètres :

- du côté nord de la rue Notre-Dame Ouest, entre les rues Saint-Augustin et Turgeon;
- du côté ouest de la rue Bourget, entre les rues Workman et Notre-Dame Ouest;
- du côté nord de la rue Notre-Dame Ouest, entre les rues Bourget et Rose-de-Lima;
- du côté nord de la rue Notre-Dame Ouest, entre la rue Bérard et l'avenue Greene;
- du côté sud de la rue Notre-Dame Ouest, entre la rue Bérard et l'avenue Greene;
- du côté nord de la rue Notre-Dame Ouest, entre les avenues Greene et Atwater.

D'installer des panneaux de signalisation de stationnement réservé à la livraison, de 7 h à 12 h, du lundi au vendredi, sur une distance de 12 mètres :

- du côté nord de la rue Notre-Dame Ouest, entre les rues Saint-Augustin et Turgeon;
- du côté sud de la rue Notre-Dame Ouest, entre les rues Turgeon et Bourget;
- du côté nord de la rue Notre-Dame Ouest, entre les rues Bourget et Rose-de-Lima;
- du côté nord de la rue Notre-Dame Ouest, entre les rues Rose-de-Lima et Bérard;
- du côté sud de la rue Notre-Dame Ouest, entre les rues Rose-de-Lima et Bérard.

De modifier la programmation des heures tarifées des espaces, inscrits ci-dessous, afin de permettre l'implantation des zones de stationnement limité à 15 minutes et des zones de stationnement réservé à la livraison :

- SP351;
- SP352;
- SP357;
- SP386;
- SP387;
- SP398;
- SP399;
- SP403;
- SP427;
- SP428;
- SP440;
- SP450;
- SP451;
- SP466;
- SP472.

D'installer de la signalisation de stationnement réservé aux personnes handicapées, sur une distance de 6 mètres :

- du côté sud de la rue Notre-Dame Ouest, entre les rues Saint-Augustin et Turgeon;
- du côté sud de la rue Notre-Dame Ouest, entre les rues Turgeon et Bourget;
- du côté nord de la rue Notre-Dame Ouest, entre les rues Rose-de-Lima et Bérard.

D'installer de la signalisation de stationnement tarifé, sur une distance de 12 mètres :

- du côté ouest de la rue Saint-Augustin, entre les rues Notre-Dame Ouest et Sainte-Émilie;
- du côté ouest de la rue Turgeon, entre les rues Notre-Dame Ouest et Sainte-Émilie;
- du côté est de la rue Turgeon, entre les rues Notre-Dame Ouest et Sainte-Émilie;
- du côté ouest de la rue Bourget, entre les rues Workman et Notre-Dame Ouest;
- du côté est de la rue Bourget, entre les rues Workman et Notre-Dame Ouest;
- du côté ouest de la rue Bourget, entre les rues Notre-Dame Ouest et Sainte-Émilie;
- du côté est de la rue Bourget, entre les rues Notre-Dame Ouest et Sainte-Émilie;
- du côté ouest de l'avenue Greene, entre les rues Workman et Notre-Dame Ouest (sur une distance de 18 mètres plutôt que 12 mètres).

Et de conserver en place toute autre réglementation déjà en vigueur.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

40.16 1187365002

---

### CA18 22 0123

**Dépôt du rapport intitulé « Décision - Résiliation de deux contrats de collecte et de transports de déchets (appels d'offres S08/004 et 16-15252) » du Bureau de l'inspecteur général**

Il est proposé par Alain Vaillancourt

appuyé par Anne-Marie Sigouin

ET RÉSOLU :

De prendre acte du dépôt du rapport intitulé « Décision - Résiliation de deux contrats de collecte et de transports de déchets (appels d'offres S08/004 et 16-15252) » du Bureau de l'inspecteur général.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

61.01

---

### 70.01 - Période de questions et d'informations réservée aux conseillers

Aucun commentaire.

70.01

---

À 20 h 47, tous les points à l'ordre du jour ayant été traités, le maire suppléant déclare la séance levée.

---

Alain Vaillancourt  
maire d'arrondissement suppléant

---

Caroline Thibault  
Secrétaire d'arrondissement

---

Ce procès-verbal a été ratifié à la séance du conseil d'arrondissement tenue le 14 mai 2018.

---

Initiales Caroline Thibault